

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'AMI DE LA RELIGION

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE, LITTÉRAIRE, ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

12s. 6a. ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNEE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

Québec, VENDREDI, 1er Décembre, 1848

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

### JOURNAL LITTÉRAIRE.

#### Mœurs Américaines.

##### BLANC ET NOIR.

Lorsqu'on met le pied sur la terre d'Amérique, ce qui frappe le plus, c'est l'absence de toute police. Dans les mille petits incidents de la vie, l'action du gouvernement est nulle. Cochers de fiacres, commissaires et autres vous rançonnent à leur gré, et personne n'est chargé de faire droit à vos plaintes. Il faut venir en Amérique pour apprendre à chérir les gendarmes et les sergents de ville, si indignement calomniés dans notre France sceptique. Arrivez-vous dans une ville, des essaims de nègres et de blancs se disputent votre bagage; quelquefois ils se battent sous vos yeux, et vous êtes heureux si dans la bagarre vous n'attrapez pas quelque horion.

Un jour à bord d'un bateau à vapeur, une de ces luttes intéressées s'éleva entre un blanc et un noir. Emporté par la cupidité, par la colère, le nègre leva la main sur le blanc. Sans égard pour la couleur de son adversaire, le blanc s'apprêta à riposter; mais tout à coup il se rappelle qu'il a l'honneur d'être blanc, et croisant fièrement ses bras sur sa poitrine, il regarde son ennemi en face: "Frappez-moi, si vous osez!" lui dit-il. Cet homme magnifique comme ce héros de l'antiquité dont les paroles: "Frappe, mais écoute!" sont venues jusqu'à nous. Devant ce mépris sublime, le nègre resta foudroyé; il baissa les yeux, balbutia, demanda presque pardon de la liberté qu'il avait été sur le point de prendre.

Que cette petite anecdote ne fasse pas supposer que tous les nègres en Amérique soient des martyrs. Esclaves ou libres, ils travaillent peu, mangent beaucoup, et dorment mieux encore. Mais là s'arrête leur bonheur. Libres, ils restent malgré leur liberté de véritables parias. L'argent l'argent lui-même est inutile et impuissant entre leurs mains. Partout ils ont leurs places désignées, places subalternes et infimes, dont à aucun prix ils ne peuvent sortir.

Dans ce pays d'égalité suprême, il n'y a pas d'égalité entre l'homme à peau blanche et l'homme à peau de cuivre ou d'ébène. Les Américains font tout ce qu'ils peuvent pour donner raison à l'odieuse parodoxe que chez eux il vaut mieux être noir esclave que noir libre. Ils admettent leur esclaves, dont ils ont fait des domestiques, à des privilèges interdits aux noirs libres. Dans les tables publiques, le blanc le plus ombrageux ne s'offense pas de se trouver à côté d'une négresse portant un enfant blanc dans ses bras, et le même blanc ferait chasser à coups de fouet le nègre libre assez hardi pour oser s'asseoir près de lui. Quels préjugés! Mais les Américains sont conséquents avec leurs esclaves avec quelque douceur. En Amérique, on calcule trop bien, on sait trop bien le prix d'un nègre, pour le battre outre mesure: la cupidité l'emporte sur la colère, et un propriétaire soigne ses esclaves comme un éleveur soigne ses chevaux. Un esclave est bien habillé, bien nourri, bien traité; il emporte avec lui une partie de ce capital. L'humanité n'a rien à voir dans ces ménagements qu'on a pour lui; il jouit des avantages dont jouirait un chien, un oiseau acheté au poids de l'or: on tient à le conserver.

Les Américains sont les premiers spéculateurs du monde. Ils ont inventé, à propos des esclaves, un genre de spéculation qui fait honneur à leur cœur: ils ne se contentent pas d'acheter des noirs le meilleur marché possible, de les revendre le plus cher; flairant, achetant les esclaves intelligents, et qui annoncent quelque vocation pour une profession quelconque. Quand ils ont fait de ces hommes et de ces femmes, soit d'habiles cochers, soit de savants cordons bleus, ils leur rendent une demi-liberté, ils les lâchent dans la ville; mais à la fin du mois chacun d'eux doit rapporter à la caisse du maître, celui-ci dix piastres, celui-là douze piastres. C'est un placement qui rapporte presque toujours 15 ou 16 p. 200.

Dans presque toutes les villes de l'Union les nègres ont des clubs, des bourses communes, des caisses de secours pour ceux d'entre eux qui sont malades ou sans place. Dans ces clubs noirs, établis à l'instar des clubs blancs, on est admis après ballottage, on joue, on fume, on cause; il y a un président, un vice-président, enfin la parole est complète. Seulement, comme de juste, les candidats ne sont pas *blackbolles* mais *whitebolles*. Ces clubs nuisent beaucoup à la régularité du service parmi les domestiques de couleur. On ne peut envoyer un nègre porter une lettre sans qu'il ne cède à la tentation de s'arrêter quelques instants au club, et la faute lui semble si naturelle, si légitime, qu'il ne prend pas même la peine de s'en excuser. Quand aux reproches de son maître il a répondu: *J'étais au club*, il croit fini, tout expliqué, les domestiques qu'ils habitent Paris ou New-York, ont des ressemblances instinctives. Ce que le nègre répond en Amérique le domestique d'un de nos amis le répondait naguère à son maître. Adolphe de P... appelait depuis près d'un quart d'heure son domestique Joseph à grands coups de sonnette, et Joseph ne venait pas; enfin Joseph parait.

—D'où venez-vous donc? lui dit M. de P... avec impatience.

—Moi, Monsieur? je viens de la Bourse, où j'avais à parler à mon agent de change.

La réponse du blanc ne vaut-elle pas la réponse du noir?

Le club noir de Baltimore s'appelle *Good Will* (*Bon Vouloir*). Il est des plus confortables et compte plus de deux cents membres. Les appartements sont tendus en damas rouge, et tous les domestiques sont blancs et Irlandais, innocente et en tant que représsaille à laquelle de malheureux irlandais peuvent seuls se prêter pour quelque argent. Ces clubs pourraient susciter de graves difficultés au pays. Si jamais une insurrection noire vient à menacer les blancs d'Amérique, elle partira d'un de ces clubs; ce sont des foyers de révolte tout trouvés et tout meublés; à défaut de conspirations ayant pour but de conquérir leur liberté, ces clubs ne sont-ils pas des repaires dangereux où s'ignifient les haines des esclaves contre les maîtres, et où se préparent dans l'ombre plus d'un crime et plus d'une vengeance?

Le défaut d'ordre et l'absence de police sont insupportables pour un Européen habitué à être ou à se croire toujours protégé par un pouvoir occulte et vigilant. En voyageant, à table, au théâtre, *chacun pour soi*, telle est la devise du peuple américain. On aurait tort de prendre cette habitude pour de l'égoïsme; c'est un sans-gêne républicain et pas autre chose. Au bout de quelque temps, on finit soi-même

par s'y habituer et par faire comme tout le monde. Peu à peu on dépouille ces petites susceptibilités qui régissent si despotiquement en Europe; on ne se fâche plus contre les gens qui vous bousculent, managent votre diner ou qui vous marchent sur les pieds. Ces faux points d'honneur ne sont pas de mise en Amérique, où l'on ne se bat pas pour un geste, pour un regard mal interprétés, mais où règne cependant un mépris de la vie dont rien ne peut donner une juste idée. Les chemins de fer qui sillonnent le pays sont juste assez solides pour que les chances d'arriver ou de ne pas arriver soient égales; et puis avec quelle audace ils pénètrent au sein des villes, dans les rues les plus fréquentées, s'arrêtant à chaque porte pour prendre des voyageurs! Pas de barrière, pas une pour protéger la vie des passants! Sur les grandes routes, c'est un pêle-mêle de voitures, de piétons, d'animaux et de wagons qui voyagent de conserve. De temps en temps on lit sur un poteau ces quatre mots: *Look on for locomotive* [Prenez garde à la locomotive]. Toutes les précautions se réduisent à ces quatre mots, et sans quelque bœuf stupide ou quelque cheval imprudent qui se font craser, les accidents sont rares. Et cependant quels immenses réseaux de chemins de fer! On voyage des jours, des nuits, des semaines; on fait des centaines, des milliers de lieues, toujours, emporté par la vapeur. Souvent on rencontre sur son chemin un des fleuves, de ces lacs, océans en miniature, qui défient toute espèce de pont; alors on quitte le chemin de fer pour le steamer, la terre pour l'eau, puis on revient encore au chemin de fer, et de wagons en steamers, de steamers en wagons, on finit par avoir franchi des distances fabuleuses.

CHARLES DE BOIGNE.

[A continuer.]

### JOURNAL AGRICOLE.

#### Comment purifier le bled niellé ou noir.

Les pluies d'été froides et les gelées tardives produisent souvent dans les plus belles pièces de bled, des épis noirs et dont le grain se trouve quelquefois dur et pierreux; mais ce noir n'est qu'à la superficie de l'épi, il se dissipe presque toujours au van et au criblé, et il ne gâte point le reste de la masse, comme fait la nielle.

Lorsqu'on a du bled niellé, comme il rend le pain noir et de mauvais goût, (raison pour laquelle on le rebute très-fort dans les marchés) il faut le bien laver avant que de l'envoyer au moulin, et pour en ôter la nielle et faire par conséquent du pain blanc, on doit avoir une espèce de bluteau, qui, au lieu de soies et d'étamines, soit environné de lames de fer blanc piquées et toutes percées du même côté, à peu-près comme une rape, dont le côté rude et mordant soit en dedans du cylindre du bluteau; à mesure qu'on tourne le bluteau avec la manivelle, tout le bled se remue, les taches noires, et tout les mauvais s'attachent à la rape, et par ce moyen, on a un grain très-pur. Cette machine, commode pour ôter toute la nielle du bled, est de petite dépense pour ceux qui font de grandes récoltes.

Il y a des Laboureurs qui, avant de porter leur bled moucheté au marché, le lavent et le font aussitôt sécher au soleil, afin qu'on voye moins les grains mauchetés; mais on n'a pas toujours le temps propre pour le faire sécher, et ce serait une grande imprudence de l'exposer au marché, s'il n'était pas assez sec; d'ailleurs, sup-

pose qu'il le soit, il est certain qu'un bled lavé et séché au soleil, perd une partie de sa qualité et de sa bonté. Les Meuniers et les Boulangers le connaissent très-bien au maniement; il est beaucoup plus rude que celui qui n'a point été lavé.

Au défaut du bluteau garni de fer-blanc, comme nous venons de le dire, pour clarifier, en peu d'heures, le bled moucheté sans le laver, il faut que deux personnes prennent chacune un bout d'une couverture bien laineuse, dans laquelle on mettra environ trente livres de bled, puis ils la secoueront et l'agiteront avec force. Les grains noirs, qui sont les grains brûlés par la nielle, s'attacheront à la laine, et le bled deviendra clair et beau; ensuite ils l'ôteront de la couverture, et la secoueront bien fort, pour en ôter la poussière et les ordures qui s'y seront attachés: après ils y remettront d'autre grain pour le purifier, et continueront ainsi jusqu'à ce qu'ils aient nettoyé tout le bled moucheté qu'on veut vendre ou moudre.

#### En représentants Noir.

La représentation nationale jouit maintenant de la présence de deux nègres, outre deux ou trois mulâtres,—deux nègres, par sang du plus beau noir. Cela diversifie l'aspect de l'Assemblée. Sous le rapport du pittoresque, il n'y a qu'à se féliciter; mais nos malheureux colons trouvent, et non pas tout-à-fait sans raison, que ce point de vue-là ne saurait suffire.

Les représentants nègres siègent en pleine Montagne. Ces noirs ont pris rang parmi les rouges: on voit,—chose curieuse,—un noir à la place de M. Louis Blanc.

Il n'y a pas d'hommes plus honnêtes que M. Isambert, depuis que l'illustre négrophile peut dire à ces nouveaux venus: "Toi, Lou noir, représentant français! toi, collègue à moi, bon ami à toi!"

Mais nos législateurs républicains voudront-ils nous dire pourquoi les Arabes d'Alger n'ont pas été appelés à fournir aussi leur contingent d'électeurs et de candidats? L'Algérie étant une terre française, les Arabes ne sont-ils pas citoyens français tout autant que les nègres de nos colonies?

En attendant que l'on complète de la sorte l'application du suffrage universel, voici une personne fort contrariée de l'élevation du citoyen noir Mazulime à la dignité de représentant: c'est l'honorable général Pernetty, qui, depuis 34 ans, avait le nouveau représentant à son service. Il tenait beaucoup à son nègre, qui était un excellent domestique. Cet honnête Mazulime aurait volontiers cumulé ses gages avec les vingt-cinq francs par jour qu'il reçoit de la république; mais on a jugé qu'il y avait là une question d'incompatibilité. M. Pernetty peut recevoir des représentants à diner; il eût été malséant qu'un de leurs collègues leur ouvrit la porte, les annonçât et, la serviette sur le bras, les servît à table. Pourtant, cette incompatibilité n'est pas écrite dans la loi. Nos républicains de la veille ne sont pas toujours si scrupuleux en fait de cumul.

Au reste, ce n'est pas d'aujourd'hui que Mazulime joint les honneurs de la vie politique aux occupations de la domesticité. Voici un fait qui le prouve.

Un matin de l'hiver dernier, Mazulime vient trouver son maître.—Général, lui dit-il, j'aurais-je vous demandé si vous diniez demain chez vous?

—Pourquoi?—Parce que si vous diniez en ville, je vous prierais de vouloir bien me prêter votre salon.

—Mon salon qu'en veux-tu faire?—C'est que M. Lamartine et plusieurs autres personnages distingués doivent venir conférer avec moi sur la question de l'affranchissement; et décemment, je ne puis les recevoir dans ma chambre, à côté de l'écurie.

—Soit: je dînerai demain dehors, et je laisse le salon à ta disposition.

Mazulime remercia; il allait se retirer; mais il revint sur ses pas.

—Général, dit-il puisque vous êtes si bon pour moi, je voudrais vous demander une chose.

—De quoi s'agit-il? parle.

—Si vous aviez la bonté, pour recevoir ces messieurs, de me prêter, en outre, votre habit noir...

—Qu'à cela ne tienne: je te prêterai mon habit.

Ce qui fut dit fut fait. Mazulime reçut M. de Lamartine et avec les habits du général.

De mauvais plaisants disent que le pouvoir, en soutenant un candidat si expert au service de la table, éprouvait apparemment le besoin de changer d'assiette.

(Opinion.)

#### ASSEMBLÉE.

Les membres du comité central de l'association d'indemnité et les membres du comité central de l'association pour la réforme de la tenure seigneuriale, après en avoir conféré avec M. M. les principaux électeurs des différentes paroisses dans les dits comtés, ont arrêté de concert les résolutions suivantes.

1 o. Le 18 décembre prochain, à 10 heures du matin, une assemblée publique des électeurs des comtés des Deux-Montagnes et de Terrebonne, aura lieu à Sainte-Scholastique, pour prendre en considération toutes mesures qui doivent être soumises à la législature dans la prochaine session du parlement. Au nombre de celles qui ne peuvent être plus longtemps retardées, dans l'opinion du comité, il faut placer en première ligne, la Libre navigation du St-Laurent; la Réforme ou l'abolition de la Tenure Seigneuriale, l'indemnité due au Bas-Canada pour pertes en 1837 et 1838, la réforme postale, etc., etc.

2 o. Pour délibérer sur les résolutions à proposer, une assemblée préliminaire sera tenue à Sainte-Eustache, le 11 décembre prochain.

3 o. M. M. les électeurs des dits comtés et de tous autres comtés sont invités à assister à ces assemblées, par la présente voix de l'opinion publique, pour donner force aux résolutions qui seront définitivement adoptées.

4 o. M. M. les éditeurs des journaux canadiens sont invités à donner une grande publicité aux résolutions qui précèdent, dans l'intérêt général du pays.

Stc.-Scholastique, le 22 novembre 1848.

Signé,

EMERY FÉRÉ.

Président du comité pour la réforme de la tenure seigneuriale, dans le nord.

L. E. LAROQUE.

Secrétaire du dit comité.

#### Assemblée des Commis-marchands.

A une assemblée très nombreuse de commis-marchands de cette ville, tenue mardi (28) dans le but de présenter une requête aux marchands, les priant de fermer leurs magasins à sept heures pendant les longues soirées de l'hiver, M. J. M. Murphy fut appelé au fauteuil, et M. L. A. Huot pria d'agir comme secrétaire.

M. le président dans une brillante improvisation fit ressortir les avantages qu'il y aurait pour nous d'obtenir la demande que nous faisons à nos patrons.

Les résolutions suivantes furent adoptées unanimement:

Proposé par M. J. Morgan, secondé

par M. H. Deslauriers, et il est résolu : Qu'une humble requête soit présentée aux marchands de cette ville, les priant de vouloir bien fermer leurs magasins à sept heures du soir, depuis le 1er décembre au 1er avril prochains, afin de permettre aux commis de pouvoir prendre part aux avantages qu'offrent les diverses sociétés littéraires et scientifiques de cette ville.

Proposé par E. B. Mégone, secondé par E. C. Dumontier, et il est résolu : Que les commis-marchands, confiants dans la libéralité des marchands de cette ville, osent espérer que la démarche d'aujourd'hui rencontrera leur approbation, et que le but qu'ils se proposent en demandant la fermeture des magasins à une heure convenable, sera approuvé avec empressement.

Proposé par M. F. E. Hamel, secondé par M. J. Bilodeau, et il est résolu : Que de plus MM. les marchands voudront bien considérer que l'unique but de leurs commis est de s'instruire, et que pour s'en convaincre ils viennent quarante commis membres de l'Institut Canadien et autant de la Société des Amis, et qu'il est impossible aux commis de continuer à être membres de si louables sociétés, en y assistant aussi peu souvent.

Proposé par M. A. Paré secondé par M. G. Gingras, et il est résolu :

Qu'un comité de quatre personnes soit nommé dans chaque quartier, chargé de recueillir les signatures des marchands qui veulent condescendre aux désirs de leurs commis, et que les messieurs suivants composent le dit comité : Haute-Ville—MM. Cazeau, Murphy, Bilodeau et Morgan; Basse-Ville—MM. Hamel, Huot, Blagdon et Moisan.

Proposé par M. N. Lemieux, secondé par M. P. Troude, et il est résolu :

Que les commis-marchands, en ayant des heures libres où ils pourront s'assembler, seront dans la possibilité de former une société mercantile d'économie, sociale et si louable et qui mérite l'encouragement et l'attention de leurs patrons.

Proposé par M. P. C. Roy, secondé par M. J. L. Augé, et il est résolu :

Que les procès-verbaux de cette assemblée soient publiés dans le Canadien, le Journal de Québec et l'Ami de la Religion et de la Patrie.

Proposé par M. P. Troude, secondé par M. C. Marcotte, et il est résolu :

Que les remerciements de cette assemblée soient votés au président et au secrétaire pour la manière habile avec laquelle ils ont conduit cette assemblée.

J. M. MURPHY, Président. L. A. HUOT, Secrétaire.

Annonces nouvelles de ce Jour.

Ottawa Hotel.—J. D. TRIPP. ANNE ROHAN perdue.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 1 DÉCEMBRE 1848.

Revue Européenne.

(Suite.)

Autriche.—Nos lecteurs savent déjà que Vienne assiégé par les troupes impériales avait été sommé à diverses reprises de se soumettre et qu'un délai de six jours avait été accordé aux rebelles. Le 28 octobre, le prince Windischgrätz commença à attaquer la ville; il s'empara des faubourgs au sud de la cité après une vive canonnade. Le 29, il attaqua les faubourgs Wieden, Mariahél et Schottenberg dont les Vénitiens défendirent chaque pied avec la plus grande bravoure. Cependant, il réussit à prendre position au delà du glacis qui divise la ville intérieure d'avec les faubourgs. Il aurait pu en bombardant la ville, la réduire en peu d'instants; mais son ardent désir d'épargner la vie des habitants et de ses soldats l'engagea à agir avec prudence et humanité. Une courte trêve fut accordée aux combattants, et des pourparlers sans nombre eurent lieu entre le conseil de ville et Windischgrätz. Des dé-

putations non suivies de résultats se rendirent à Olmutz auprès de l'empereur. Les jours du 28 et du 29 se passèrent dans un combat acharné pendant lequel une perte d'hommes épouvantable eut lieu des deux côtés. A chaque instant, les Vénitiens s'attendaient à voir arriver les Hongrois à leur secours, les chefs de l'insurrection répandant le bruit de l'arrivée de ces alliés pour ranimer le courage de la populace excitée et trompée; mais les Hongrois hésitèrent à faire un mouvement en avant. Nous sommes portés à croire qu'ils n'ont jamais eu l'intention d'attaquer Windischgrätz, mais qu'ils attendaient pour voir de quel côté serait le succès.

Le prince Windischgrätz a offert une récompense pour l'arrestation du général Behm, de Pulsky et du Dorleur Schutte, chefs des révoltés; Schutte par représailles a offert 2000 ducats d'or pour la tête de Windischgrätz.

Le 30 et le 31, le combat recommença, et les troupes impériales entourèrent graduellement la ville et fortifièrent leur position dans la partie intérieure de la cité. Jellachich avec une force suffisante ayant été détaché pour tenir en échec les Hongrois qui menaçaient de s'avancer au secours de Vienne, un combat s'en suivit dans lequel l'armée Hongroise fut mise en déroute après avoir perdu beaucoup de monde. Le 31, les Hongrois se retirèrent derrière la Leitha démoralisés et en désordre. A l'arrivée de cette nouvelle, les Vénitiens comprenant que toute résistance était inutile, après beaucoup de délais et d'équivoques de la part de leurs chefs, capitulèrent. Il leur fut enjoint d'arborer des drapeaux blancs sur les remparts, l'étendard impérial sur l'église de St. Etienne et de remettre sans condition toutes les armes, et les munitions. Les troupes impériales s'avancèrent pour prendre possession de la ville, mais les Vénitiens traitreusement firent feu sur elles, et les troupes ne purent vaincre leur résistance que par de fortes décharges de mitraille des fusées et des grenades. Le 1er de novembre, Windischgrätz à la tête de son armée s'avancit dans le centre de la ville sur la place St. Etienne, en vertu de la capitulation, lorsqu'une décharge meurtrière de mitraille fut tirée sur les troupes. La bataille devint générale dans les rues environnantes et ce ne fut qu'après un carnage effroyable pendant lequel le palais impérial et la bibliothèque impériale prirent feu, que la ville fut complètement soumise; et le 2, Vienne était entièrement en la possession des troupes de l'empereur. La trahison de Behm et de ses prolétaires, a tout naturellement annulé la capitulation; et l'on dit qu'un grand nombre d'arrestations ont eu lieu et seront sans doute punies d'un châtiment bien mérité. Behm, dit-on, s'est échappé déguisé en prêtre. L'espace nous manque pour commenter sur ces événements étonnants; nous espérons néanmoins que la parole de l'empereur donnée depuis la prise de la ville, de maintenir la constitution du mois de mars, sera inviolablement gardée. Les Hongrois ont disparus, poursuivis de près par Jellachich.

Le nombre des morts est considérable, et se monte à près de 1500 du côté des insurgés; l'armée impériale a perdu beaucoup d'officiers et de soldats, mais on ne peut en connaître le nombre, l'autorité militaire ayant imposé un silence absolu à ce sujet.

—On écrit de Vienne à la date du 2 novembre. "L'empereur, comme vous le savez a prorogé la diète pour 15 jours. Les députés allemands désiraient se réunir, mais Windischgrätz déclara que les membres présents à Vienne ne formaient qu'une partie de la diète et que le seul lieu légal de réunion était Kremsier, suivant l'ordre de l'empereur. Les députés ayant continué leur séance, le prince Félix Schwarzenberg entoura le lieu de la réunion, ferma les portes et occupa toutes les avenues et les sorties."

Le ministère autrichien est comme suit :—Wessenberg, président, sans portefeuille; Prince Schwarzenberg, affaires étrangères; Bach, intérieur; Bachner, guerre; Helfert, instruction publique; Bruck, commerce.

Vienne est gardé avec la plus grande sévérité. Moser, président de la légion académique et un adjudant de Messenhauser ont été arrêtés. Les autres chefs et insurgés de la rébellion de Vienne ont fait ce que leurs pareils font partout ailleurs; ils se sont enfuis abandonnant lâchement ceux qu'ils ont poussés à l'insur-

rection par leurs intrigues et leurs déclamations incendiaires.

Prusse.—Il y a eu des troubles sérieux à Berlin. Le ministère a résigné, les titres de noblesse ont été abolis, et les habitants de Berlin ont fait une attaque sur la chambre d'assemblée; la populace était armée de clubs, de cordes pour pendre les représentants qui lui déplaisaient. L'autorité royale est complètement nulle, et avant qu'il soit peu, il y aura un combat entre ceux qui n'ont rien et ceux qui ont quelque chose à perdre. A Berlin comme à Paris, comme à Vienne, les troubles qui ébranlent les fondements de la société ne sont rien moins qu'une croisade armée des ouvriers et des prolétaires contre la richesse et la propriété. La monarchie prussienne est dans une position critique. Pour donner à nos lecteurs une idée de l'ignorance et de l'infatuation des Berlinoises, il suffit de dire que quelques officiers de la frégate américaine ayant été à Berlin pour voir les lions, furent signalés par les chefs de la populace comme officiers de la nouvelle marine allemande!!!

Italie.—Les affaires y sont toujours in statu quo. L'insurrection excitée par Mazzini dans la Valtellina a été réprimée, et le triomphe des armes impériales sur les rebelles de Vienne mettra probablement fin aux mouvements irréguliers de Lombards. On a proposé de former à Rome une assemblée constituante italienne pour toute l'Italie; c'est une imitation, un réchauffé du gouvernement central de Frankfort.

Banquet Socialiste.—Un banquet sous le titre de confédération des peuples de l'Europe a eu lieu à Paris, le 5 de novembre, à la barrière du Mont-Parnasse. Prix d'entrée 1s. 6d. Ledru-Rollin devait présider, mais il n'y a pas assisté et son absence a causé beaucoup de désappointement et de bruit. Aucun membre de l'assemblée nationale ne s'y trouvait et M. Lauchambaudie fut appelé à présider. Le but du banquet fut exposé dans les termes suivants : "Une confédération de toutes les nations comme le complément de la révolution française en Europe. Le présent banquet est destiné à mettre cet objet à exécution." Peu d'étrangers ont répondu à cet appel, et la réunion n'était composée que de socialistes français. Les sautés suivantes furent portés : "L'abolition des salaires. La République démocratique et sociale. La nation Lombards-Vénitienne et succès à sa glorieuse entreprise. A l'héroïsme des démocrates de Vienne. Fraternité universelle. M. S. Just proposa la santé blasphématoire suivante : Aux hommes forts, courageux et vaillants dans la cause de l'humanité. A ceux dont les noms servent de guide, d'encouragement et d'exemple aux êtres dégénérés. A tous ceux que l'histoire appelle héros!... A BRUTUS, à CATULINA, à JÉSUS CHRIST, à JULIEN L'APOSTAT, à ATTILA!... A tous les penseurs du moyen âge! Aux penseurs malheureux! à Jean Jacques Rousseau et à son élève Maximilien Robespierre!... Cette énumération de noms fut reçue par trois salves d'applaudissements et redemandée. M. St. Juste accéda à cette demande en portant de nouveau cette santé. Le banquet s'est terminé par la Marseillaise et le Chant du Départ.

Hier, a eu lieu la procession de la société St. André qui en passant devant la demeure des présidents des sociétés St. Jean-Baptiste et St. Patrice, les a salués. Le banquet a eu lieu le soir, et le président de la société St. Jean-Baptiste y était présent ainsi que plusieurs membres du comité de régie.

Guerre aux lanternes.—Plusieurs journaux avaient annoncé, sur la foi du Morning Chronicle qui se disait bien informé, que l'éclairage au gaz devait commencer hier. Aussi, l'avant-hier dans la nuit, des bandes se sont amusés à casser les lanternes, des rue St. Jean et la Fabrique, prétendant qu'on n'en avait plus besoin, à l'instar de ces ivrognes qui cassent leur bouteille après l'avoir vidée. Québec n'y perdra rien cependant, si c'est un moyen de hâter l'éclairage au gaz.

Un M. Fleet avocat de Montréal doit faire, dans la capitale, une lecture sur le MÉCHANT ART DE L'IMPRIMERIE ET SUR LES MAUX QU'IL A CAUSÉS, le 6 du présent. Qu'a donc fait l'imprimerie à ce monsieur?

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'écrit de M. CHINQUY que nous publions aujourd'hui. On ne saurait trop lire tout ce qui a rapport à la tempérance.

Le steamer Québec est arrivé hier à 6 heures avec la maille. C'est son dernier voyage. La navigation entre Québec et Montréal est maintenant close.

On pense que l'incendie de samedi, arrivé à Beauport, est l'œuvre d'incendiaires. Deux personnes ont été arrêtées sous soupçon.

Incendie.—Un incendie vient de consumer 6 maisons dans le faubourg St. Joseph, rues Lamontagne et Bonaventure, Montréal.

Accident.—Un jeune enfant de 15 mois, de M. Water Prendergast, de Montréal, est mort la semaine dernière des suites d'un funeste accident. La mère était absente et une domestique laissa découvrir un vaisseau rempli d'eau bouillante où l'enfant tomba. Il fut si cruellement ébouillanté qu'il expira presque immédiatement après.—(Minerie.)

Woyé.—A St. Polycarpe, le 18, un petit garçon, âgé de 12 ans et 4 mois, fils de M. Gabriel, instituteur du lieu. C'est le troisième accident de cette nature arrivé depuis un an, dans la petite rivière de St. Polycarpe.—(Id.)

Encore un accident.—Un accident déplorable vient d'avoir lieu sur la personne d'un chasseur, dans l'Ohio. Au moment où il mettait une balle dans le canon de son fusil, il s'aperçut qu'elle ne pouvait pénétrer jusqu'au fond, et ne pouvait non plus sortir. Il ôta alors le canon et croyant en avoir retiré toute la poudre, il le soumit à l'action du feu pour faire fondre la balle. Au moment où il regardait dans le canon, un résidu de poudre s'enflamma et la balle lui pénétra dans l'œil. Il succomba quelques instants après.

TEMPÉRANCE.

M. L'ÉDITEUR, Permettez-moi de me servir de votre journal pour prévenir messieurs les curés et par eux tous nos braves soldats de la tempérance, d'une ruse de notre ennemi, le démon de l'intempérance. Voilà qu'on est sur le point d'importer des Etats-Unis une quantité de cydre pour le vendre, sous prétexte que cette boisson n'a pas été signalée dans les prédications faites au sujet de la tempérance. Qu'il nous suffise de dire à tous nos généreux membres de la société de Tempérance, Vous avez reconnu pour l'amour de Dieu, pour l'amour de votre famille et de votre pays, à toute espèce de boissons enivrantes. Eh bien l'expérience prouve qu'on s'enivre avec le cydre tout comme avec la bière et le vin. L'ivresse que produit le cydre n'est-elle due qu'aux ingrédients étrangers qu'on y mêle, cette question importe peu. Ce serait donc manquer à sa parole d'homme, se manquer à soi-même que de faire usage de cette boisson au reste ne flatte le palais que pour mieux dégranger de détruire l'estomac... Et la question si majeure d'économie qui nous a portés à cesser d'acheter la bière, le whiskey, le rum, ne serait-elle pas résolue contre nous, si on se met à acheter du cydre? Si nos habitants boivent du cydre ce sera une somme de quatre à cinq cent mille piastres dont il faudra priver le pays pour en enrichir les Américains : eux seuls profiteraient de notre gourmandise... Non; j'ai trop de confiance dans le bon sens et le patriotisme de Jean Baptiste pour croire qu'il pourrait se laisser prendre un nouveau piège que je signale. Et puis, on serait l'avantage du sacrifice que nous aurions fait, si nous n'avions quitté le rum et le whiskey que pour goûter les sensuelles jouissances de cette nouvelle boisson, qui, au reste, n'est propre qu'à appesantir la tête, et à vicier les organes de la digestion. Pe-père que messieurs les marchands de campagne et des villes s'opposent à ces importations de cydre comme étant une nouvelle source de désordres et de ruines pour nos bons habitants? Plusieurs de nos meilleurs médecins et chimistes m'ont aussi déclaré, à plusieurs reprises, que les boissons de tempérance, connues sous le nom de root-beer, ginger-beer etc., étaient très contraires à la santé; dans tout les cas, elles ne valent pas l'eau si pure que le bon Dieu nous donne partout pour rien...

J'ai l'honneur d'être, M. l'Éditeur, Votre très humble serviteur. C. CHINQUY.

Longueuil 23 novembre 1848.

Correspondance.

Au Rédacteur de l'Ami de la Religion et de la Patrie Monsieur.

Comme citoyen du faubourg St-Jean, j'aurais dû me réjouir en apprenant qu'on se propose de dire la messe au printemps, dans l'église ST-JEAN-BAPTISTE; tout le contraire se passe cependant chez moi, et vous me direz, pourquoi? c'est que je me rappelle toutes les séduisantes promesses qu'on nous fit, lorsque pour la première fois on parla de bâtir une église, dans le faubourg St-Jean. La pierre devait être des plus fines, l'église devait être des plus grandes et moi, je n'aurais ni plus ni moins qu'une Ste-Geneviève en petit.

Mais qu'elle n'a pas été ma surprise, lorsque je vis les ouvriers commencer la toiture de notre église! Cet édifice qui devait être si magnifique que rien ne le surpasserait dans le pays, n'est autre chose qu'un bâtiment écorché, ne surpassant pas en hauteur les maisons ordinaires. De sorte, M. le rédacteur, qu'au lieu d'être un ornement pour la ville, notre église sera, aux yeux des étrangers, une preuve, permettez-moi de le dire, de notre ignorance, complète des règles de l'architecture, et je ne crains pas de le dire, l'énorme somme qu'on y a dépensée est autant d'argent jeté au fond de la mer.

J'ai entendu plusieurs personnes, donner pour raison de ce défaut de hauteur dans l'église du faubourg St-Jean, le manque d'argent. Si tel est le cas, pourquoi alors n'attendait-on pas encore quelques années? S'il était impossible d'attendre, on devait être moins particulier pour le choix des matériaux, et au moins donner à l'église les proportions convenables. On aurait pu, par exemple, se servir de ce que les ouvriers appellent pierre piquée. Voilà ce que l'on fait quand les moyens manquent, et en Europe même, on construit des monuments en pierre brute, qui sont pourtant admirés à cause de leurs belles proportions.

Je m'attendais à remarquer, dans l'église St-Jean-Baptiste, le défaut ordinaire à toutes nos constructions du Canada, qui est le manque de hauteur, mais je ne croyais pas que ce défaut serait si marqué. On remarque, avec raison, à la honte des catholiques, que les méthodistes qui sont en très-petit nombre, vont construire une église, dont Québec aura du moins à s'enorgueillir sur le rapport de l'architecture.

UN CITOYEN DU FAUBOURG ST-JEAN.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Nouvelle Eglise.—Nous voyons par un journal anglais, qu'une église catholique doit être bâtie à Liverpool, en mémoire des prêtres qui ont été victimes des fièvres scarlatines qu'ils ont contractées l'automne dernier, dans l'accomplissement de leurs devoirs auprès des malades.

Vingt-sept personnes ont été confirmées dans l'église de l'Assomption (New-Jersey.)

—Les catholiques de Philadelphie ont fait l'acquisition du collège de médecine dit Franklin pour y bâtir un hôpital pour les émigrés malades. Cet hospice se nommera St. Joseph et sera sous la conduite des bonnes sœurs de la charité.

—Mgr Sibur, le nouvel archevêque de Paris, est un des candidats à l'Académie française pour le fauteuil laissé vacant par la mort de M. de Chateaubriand.

—Mgr l'évêque de Châlons a adressé la lettre suivante à l'Ami de la Religion, à propos de la captivité de Mgr Marilly :

"Monsieur, ce n'est pas seulement dans le canton de Fribourg, mais en France et dans tout le monde chrétien, que les gens honnêtes gémissent et sont consternés de ce qui vient de se passer en Suisse au sujet de Mgr Marilly, évêque de cette ville, si cruellement enlevé à ses chers diocésains. Qu'a-t-il fait? quel crime lui reproche-t-on? Il a obéi à Dieu, il a préféré lui plaire que de plaire aux hommes. Le bon sens public s'en est indigné et a fait justice de cet odieux attentat qui couvre de honte ses auteurs.

"Il me semble que la Suisse, dans ces malheureux temps, se soit réservé le privilège de donner l'exemple et le signal de toutes les iniquités, qu'elle fasse consister sa gloire à fouler aux pieds tous les droits et à ne rien respecter. Qu'elle y prenne garde. Peut-être le temps approche pour elle qui lui a été prédit par l'illustre et honorable M. de Montalembert, lorsqu'il lui disait dans son beau discours : "La Suisse radicale a substitué le droit du plus fort au droit de la justice; elle apprendra un jour à connaître par elle-même que c'est que le droit du plus fort." Tout cela, je le sais, est en core environné de mystère, mais nous attendons avec confiance : Dieu est toujours là qui veille et qui rendra justice à chacun. Il voit ce qui se passe maintenant au château fédéral de Chillon; il ne perd pas de vue le cher et l'admirable prisonnier de Jésus-Christ, j'implore son secours pour lui; j'implore de saint Evêque aux soins et à la protection de son bon ange, pour qu'il le défende contre nos médianes Nérons, comme il fit autrefois pour saint Pierre, qu'il brise ses fers, qu'il lui ouvre les portes de son obscure prison, qu'il le rende à son cher troupeau!"

Je le recommande aussi à tous les catholiques... tous les hommes sages, honnêtes, chrétiens...

Correspondance.

Messire B... St. Anselme.—12 mois. M. P... St. Anselme.—6 mois. M. A. R... St. Jean (Isle d'Orléans)—6 mois, journaux expédiés.

NAISSANCES.

A St. Henri de Mascouche le 21, la dame d'Aug. Delisle éer., a mis au monde une fille. Aux Trois-Rivières, le 19, la Dame de M. Philippe Girard, une fille.

MARIAGES.

A Montréal, le 22, par Messire Fay, M. Thomas Lamothé, menuisier et entrepreneur, à Dlle, Adéline Jobin, fille unique de M. Joseph Jobin, tous deux de cette ville.

DÉCÈS.

Le 23 du courant, après un mois de maladie, Dame Marie Cantin, épouse du Sieur Abraham Perron, menuisier, âgé de 30 ans un mois et 20 jours. Elle laisse un époux inconsolable et 6 enfants en bas âge.

VENTES PAR LE SHERIFF.

District des Trois Rivières. Decembre et Janvier. No 60.—Henry Lemesurier et al. vs. Samuel K. Whitmore, curateur à la succession vacante de James Wells, de St. François; Un lot de terre située en la paroisse de St. François d'un arpent et demi, bornée d'un côté à Jos. Mercure et d'autre côté à Adelaïde Mercure, avec moulin à scies à vapeur Vente au dit lieu, le 21 décembre.

OTTAWA HOTEL.

John D. Tripp.

EN adressant ses remerciements les plus sincères au public et Messieurs de Québec, je informe respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour l'hiver à des conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront bien le favoriser, qu'il n'épargnera rien pour leur procurer tout le confort possible.

Perdue.

ANNE ROHAN, âgée de 14 ans, fut laissée par ses parents, il y a un an au mois de juillet, à la station de la quarantaine. On croit qu'elle demeure dans la rue St. Anne à Québec. Toute information donnée au bureau du Coburg sera reçue avec remerciements. Québec, 1 décembre 1848.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE BUREAU ET MARCOTTE. IMPRIMEURS. 29, RUE BUADE, Vis-à-vis le bureau de Poste et le chien d'or, Haute-Ville, Québec.

EN offrant leurs plus sincères remerciements à leurs amis et au public, ont le plaisir de leur annoncer que par encouragement, dont ils ont bien voulu les honorer, depuis l'ouverture de leur Atelier Typographique, leur a permis d'ajouter à leur établissement un nombre considérable de Caractères nouveaux et de Bordures élégantes, qu'ils ont importés des premières manufactures de Paris, de Londres et des États-Unis; ce qui leur permet d'ajouter qu'il est impossible de trouver quelque chose d'aussi parfait en ce genre dans aucun atelier en Canada.

B. & M. sollicitent respectueusement l'attention publique sur leur magnifique assortiment de Traits Mobiles sur points Typographiques. Quoique la perfection des traits et la beauté du dessin semblent avoir été l'objet principal de leur confection, cependant aucun détail n'a été épargné pour les rendre utiles et simples dans leur application; chaque trait a été coulé de manière à laisser un vide, en dedans et en dehors, pour l'introduction des caractères, sur diverses directions partout où la chose a été praticable.

Les nombreux obstacles qu'il a fallu surmonter pour donner à la Presse Typographique, l'avantage et devant réservé à l'art du Graveur et du Lithographe viennent d'être franchis par l'introduction de ces belles collections de Traits Mobiles.

B. & M. osent espérer que les avantages que l'on pourra retirer d'une aussi belle collection leur assureront un patronage qui leur permettra de faire quelques importations nouvelles qui ne laisseront rien à désirer sous le rapport de la Typographie. Ces améliorations ne sont pas les seules qui attireront leur attention, ils se proposent aussi d'apporter tous les soins et le perfectionnement dont l'Art Typographique est susceptible, dans l'exécution des ouvrages dont on voudra bien les honorer. Québec, 29 novembre 1848.

Institut Canadien DE QUÉBEC.

INAUGURATION des cours de lectures que cette institution doit offrir au public dans le cours de cet hiver.

Il sera prononcé, SAMEDI, le 2 de Décembre prochain, en la salle des séances de l'ancienne Chambre d'Assemblée, Hôtel du Parlement, à SEPT HEURES ET DEMIE précises P. M., UN DISCOURS D'INAUGURATION, PAR

MARC-AURELE PLAMONDON, ECR.

Président de l'Institut. Les membres de l'Institut et le public en général sont respectueusement invités à y assister. Les portes seront ouvertes à SEPT heures, Par ordre du Comité, J. B. A. CHARTIER. Secrétaire-Archiviste, I. C. Q. Québec, 24 novembre 1848.

ARCHITECTURE. P. F. TRÉPANNIER Architecte et Ingénieur civil, informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a établi son bureau au No. 35, Rue Ste. Anne, et qu'il est prêt à recevoir tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier dans les différentes branches de l'architecture civile, militaire, navale et hydraulique. Aussi surveille la construction des bâtisses à des conditions raisonnables. Haute-Ville de Québec, 6 novembre 1848.

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC. Les séances régulières de Discussion recommenceront Mercredi prochain, le 29 courant, à 7 heures du soir. Comptant sur la bienveillance des messieurs auxquels il s'est adressé, l'Institut espère pouvoir entretenir ses membres et les citoyens de cette ville de Lectures et de Cours réguliers pendant les longues soirées de l'hiver. Par ordre, J. B. A. CHARTIER. Secrétaire-Arch. I. C. Q. Québec, 24 novembre, 1848.

MARDES faites, &c. Rue P. V. BOUCHARD, sous-le-fort, Basse-Ville, QUÉBEC. OFFRE en vente à ses magasins, rue Sans-Loi-Fort, Basse-Ville, un assortiment complet de MARDES faites, telle que Blouses, Culottes, Vestes, Chemises, Caleçons, etc., etc., une quantité de Valises et de Porte-Manteaux, etc. —AVEC— Un assortiment varié de draps fins et superfins pour redingottes et pour manteaux, casimirs, patrons de vestes, casques, casquettes en pelletteries, gants, mitaines, etc. —AUSSI— 600 paires de souliers d'origine unis et brodés, 1000 Meules de Caraque, etc. Le tout à vendre à bas prix pour de l'argent comptant, Québec, 20 novembre 1848.

SOCIÉTÉ DE DISCUSSION DE QUÉBEC. Les membres sont informés que les séances hebdomadaires de cette société s'ouvriront MARDI prochain, le 21 du courant, à six heures et demi précises, dans l'école de Mr. Chs. Dion, rue St. Vallier, et qu'elles auront lieu régulièrement tous les MARDIS, au même lieu et à la même heure. J. B. MARTEL. Secrétaire, S. D. Q. Québec, 20 novembre, 1848.

Librairie Instruments Imagerie Papeterie En Gros et en Détail. de Musique. Religieuse, Historique et Profane. En Gros et en détail.

MAISON CREMAZIE,

12 Rue la Fabrique, Haute-Ville, QUÉBEC. Importation directe DE FRANCE, DE BELGIQUE, D'ANGLETERRE, D'ALLEMAGNE, ET DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

DERNIERE IMPORTATION DE L'AUTOMNE.

- RÉCITS des temps mérovingiens, par Thierry, 2 vols. in-12. 42s-6d. ÉTUDES sur l'Antiquité, par P. de Chasles, 1 vol. in-12. 6s-6d. ROBERT BURNS, poésies complètes, traduites par Léon de Wailly, in-12, 6s-6d. LIRLANDE, son origine, son histoire et sa situation présentée par H. de Chavannes, in-8vo. 5s-6d. CHARLES VI, les Armagnacs et les Bourguignons, par Todière, in-8vo. 5s-6d. HISTOIRE de la Révolution Française, par Ponjoulat, 2 vols. in-8vo. 11s. DU SYMBOLISME, dans les églises du moyen-âge, par Boura-sé, in-8vo. 5s-6d. ABRÉGÉ de Géographie, par Adrien Balbi, 1 vol. in-8vo, doubles colonnes, de 1,364 pages, orné de 24 cartes. 30s. CERVANTES. Don Quichotte, traduction nouvelle, revue et corrigée, 2 in-8vo., richement reliés, illustrés par Grandville, 20s. BUFFON. Œuvres choisies, in-8vo. illustrées, par Werner. 10s. COOPER. A bord et à Terre, traduit par Defaucoupret, in-vo. 10s. LETTRES écrites à un provincial, par Blaise Pascal, in-12, 6s-6d. LAROCHEFOUCAULD, réflexions, sentences et maximes, suivies d'un examen critique, par Aimé Martin et des Œuvres choisies de Vauvenargues, in-12, 5s-6d. HUGO. Han d'Islande, in-12, 6s-6d. ALEX. DUMAS. Gaule et France, in-12, 6s-6d. CRÉTINEAU JOLY, histoire de la Compagnie de Jésus, 6 vols. in-12, 31s. CRÉTINEAU JOLY, histoire de la Vendée militaire, 4 vols. in-12, 11s. LES SAINTS ÉVANGILES illustrés par Fragonard, 1 vol. grand in-8vo. doré sur tranches, 11s. HENRI MONNIER, Scènes populaires, 2 vols. in-12, De l'ALLEMAGNE, par de Staël, in-12, 11s. COOPER. L'Espion, traduit par le même, in-8vo. 11s. BIOGRAPHIE des Contemporains illustres, par un Homme de rien, 10 vols. in-18 avec Portraits, 6s. SAINTINE, Piccola, 1 vol. in-12, 3s. HOFFMAN. Contes nocturnes, in-12, 11s. FRYIES. Histoire des naufrages, 3 vols. in-12, 11s. HISTOIRE GÉNÉRALE de l'Église, par Henrion, 13 vols. in-8vo. 11s.

—AUSSI— Un assortiment de Livres de fonds, consistant en livres de Prières, de Théologie, Liturgie, etc., etc. Tous les ouvrages ci-dessus sont solidement reliés en basane de couleur gaufrée.

Table with 4 columns: VINS, ARTICLES DE GOUT, BOITES a OUVRAGE, JOUETS D'ENFANT. VINS: de la Champagne et de BORDEAUX. ARTICLES DE GOUT: En Papier maché, Albatre, etc., EN GRANDE VARIÉTÉ. BOITES a OUVRAGE: En bois de Rose, ETC., ETC. JOUETS D'ENFANT: En Gros et en Détail, ETC.

COMITE DE SECOURS.

TOUTES personnes tenant des billets pour PREMIUM, sont par le présent informées, qu'à défaut par elles de se conformer aux conditions contenues, es-dits billets d'ici au PREMIER DECEMBRE prochain, iceux dits billets seront nuls et de nul effet. L. G. BAILLARGE, Président. OI. ROBITAILLÉ, Secrétaire. Québec, 30 octobre, 1848.

BONS DES INCENDIES DE QUÉBEC.

Bureau du receveur général, Montréal, 16 octobre 1848. LES possesseurs des BONS DES INCENDIES DE QUÉBEC sont par le présent notifiés que les six mois d'intérêt respectif sur ces bons deviennent dus le 20 Octobre courant et le premier décembre prochain, et qu'ils seront payables soit à la Banque de l'Amérique Britannique du Nord à Québec, (pendant les deux mois à compter de chacune des dates susdites), soit à ce Bureau comme il conviendra aux porteurs de ces bons. L. M. VIGER, Receveur Général.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois. Balais Français de Chiendent, pour tapis, Parfumerie de Lubin. BRONSES à barbe, françaises. Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITÉ comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec. J. & O. CREMAZIE. Rue la Fabrique, No. 12. Québec, 28 juin 1848.

BUREAU DU PRET AUX INCENDIES.

Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848. A VIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre par cent sur les débiteurs du Gouvernement livrés aux Incendies, le 1er Décembre 1847, échera le 1er Décembre prochain. Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, sur quel le Caisier ou compteur de la Banque leur livrera un certificat en double; l'un de ces certificats devra être présenté au soussigné et les parties respectives l'autre jusqu'à ce que leurs reçus respectifs aient été transmis à ce Bureau par le Receveur Général. FELIX GLACKEMEYER.

ETOFFE DU PAYS, DE LA Manufacture de Cobourg, H.-C.

LES sous-signés, ayant contracté avec la grande Manufacture de Cobourg, (H.-C.) pour toute l'étoffe que cet établissement manufacturera cet automne, préviennent leurs pratiques et le public, qu'ils ont en main un assortiment très considérable de cette étoffe, de toutes les couleurs et de toutes les qualités, et qu'ils la vendent en gros et en détail à des prix très-réduits. En outre leur assortiment général de draps, casimirs, patrons de veste, etc., etc., etc. Aussi, 39 quarts d'aloze, de la meilleure qualité. A. HAMEL ET FRERE. Québec, 10 novembre 1848.

ACADÉMIE de Berthier. DISTRICT DE MONTREAL.

CETTE Institution est maintenant ouverte aux Elèves, sous des Chaires de St. Viateur. On y enseignera sur un plan très-méthodique les matières suivantes:

La doctrine chrétienne, la lecture française et anglaise, l'arithmétique, les éléments et la syntaxe des deux langues, l'histoire sainte et l'histoire profane (celle-ci renferme l'histoire du Canada), l'histoire de France, l'histoire d'Angleterre, etc., la géographie, la géométrie, la trigonométrie, l'algèbre, le dessin linéaire, la tenue des livres, le tout dans les deux langues.

L'exigence du local ne permet pas, pour cette année, d'enseigner plus de 60 élèves d'instruction, mais l'an prochain l'établissement sera sur le même pied que les collèges de cette province.

CONDITIONS: Logement et enseignement 5s. par mois, car tous les élèves étrangers à la paroisse, coucheront à l'Académie. Enseignement 2s. 6d.

PROFESSEURS: A. Fayard, cathédriste formé, directeur. L. G. Langlois, cathédriste mineur. L. Valet-bonheur. J. Gardener, professeur d'Anglais.

N. B. Cet établissement est sous la surveillance et du patronage du rév. Messire Gagnon, archiprêtre et curé de la dite paroisse. Berthier, 8 novembre 1848.

MELANGES RELIGIEUX.

Ce Journal paraît deux fois par semaine, les Mardis et vendredis; il est Religieux, Politique, Commercial et Littéraire. Il publie aussi les annonces. Prix: \$1 par année. 25c en s'abonne à Québec, chez Messire D. Martineau, au vicariat de Québec. Montréal, 15 nov. 1848.

Mr. Holt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, à Haute-Ville de Québec, Québec, 12 juin, 1848. Rue St. Joseph, No. 11.

ASSORTIMENT NOUVEAU ET ÉTENDU DE Marchandises d'automne et d'Hiver.

IMMENSE REDUCTION DANS LES PRIX. VENDANT POSITIVEMENT AU PRIX COUTANT POUR DE L'ARGENT COMPTANT.

B. MEEHAN,

NO. 5, RUE ST. JEAN.

REÇOIT actuellement son Fond d'Automne de Marchandises de Londres, d'Édimbourg et de Manchester, consistant en un Assortiment étendu de draps de Pilote, de Denskins, patrons de Vestes, Plannelles, Tartans, Châles de Tartan, Drap d'Orléans, Cobourgs non français et anglais, Poil de chevre, Lainages, Gants, Indiennes, Colons jaunes, Shirts, colorés, Rubans, Lacets, etc., etc.

—AUSSI— Il a acheté un Fond de Banqueroute des Marchandises les plus nouvelles et les plus riches comprenant un Assortiment des plus variés et des meilleurs de Marchandises de goût qu'on trouve dans la ville, le tout devant être rendu à un prix beaucoup moindre que le prix courant. Québec 20 Septembre.

Dr. GIROUX, APOTICHAIRE, à transporté son établissement No. 2, Rue La Fabrique, vis-à-vis le magasin de M. Boissière, Près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

BATEAUX-A-VAPEUR DE LA LIGNE DU PEUPE.

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le MUNDY, portant la malle, laisseront tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au St. François et Sorel. Passagers de chemin sur le pont, 5s. J. WILSON. Québec, 26 mai. 1848.

ASSOCIATION POUR LA COLONISATION TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUÉBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau à l'Église de St. Jean, à Québec, dans le Convent. N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours de deux heures P. M., à cinq heures. J. B. A. CHARTIER. Québec, 17 juillet 1848.

FROMAGE DE GRUYER.

LES Soussignés viennent de recevoir par L. & Evonard de Bordeaux, quelques pièces de ce fromage recherché et qui est de la première qualité. J. & O. CREMAZIE. Rue la Fabrique, Québec, 16 juin 1848.

LE REPERTOIRE NATIONAL.

Ceux qui désirent souscrire doivent adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. E. VÉGINA, agent. Québec, 15 Sept. 1858.

AVIS.

Le Soussigné a établi temporairement son Bureau dans le haut de la maison occupée par MM. J. & O. CREMAZIE, rue la Fabrique No. 12. J. CREMAZIE, Avocat. Québec, 6 Septembre 1848.

BOUTIQUE DE CORDONNIER.

Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. WURTELE, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés. ANDRÉ BURN. 21 avril 1848.

G. Fassio, Italien.

Rue Couillard, Haute-Ville. 15-à-vis chez M. Benjamin. Québec, 6 octobre, 1848.

GEORGE BIGAOUILLÉ, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Valier, vis-à-vis la rue Grant. Québec, 16 juin, 1848.

M. Patry, Architecte, demeure rue St. Joseph, St. Roch de Québec, maison de M. le notaire Provost. Québec, 25 février, 1848.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, No. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

J. D. FERGUSON. HORLOGER ET BIJOUTIER, etc. No. 9, Rue Lamontagne. QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à palette, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie, fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être meilleur assortiment qu'il ait jamais importé en cette cité et qui seront vendus comptant à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquiescer une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant ses dix dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public. N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés. Québec 21 Juin 1848.

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

APPEL AUX ARTISANS et AUX OUVRIERS.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique assésant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut a pour but principal de faire entre ses membres un échange de connaissances utiles et d'instructions actuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'Association.

Par ordre, J. B. A. CHARTIER, Secrétaire-Archiviste, de l'Inst. Canadien. Ville de l'Institut, 11 février, 1848.

PETIT MANUEL DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE

PAR LE REVEREND P. CHINIQUI.

QUELQUES douzaines de la Première édition de ce livre, est à vendre à la librairie de MM. J. & O. CREMAZIE, et chez MM. FROCHETTE & FRERE, à des prix très réduits.

F. MARCEAU, Relieur. Québec, 26 mai, 1848.

BAZAR.

La Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

LE PUBLIC est respectueusement informé qu'il se tiendra un BAZAR de cette société dans le courant de l'HIVER PROCHAIN, dont le produit sera employé au soutien des orphelins de cette cité.

Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux dames ci-dessous mentionnées.

Mesdames, MASSUE, PAINCHAUD, WOOLSEY, Madame Van Felson tiendra la table de rafraîchissement. Par ordre du comité, ANNE VAN FELSON, Secrétaire. Québec, 27 septembre, 1848.

PRÉPARATION PRÉCIEUSE DE SASEPAREILLE.

Le Dr. THOMAS CORBERT de la société des quakers de Canterbury, N. H. ayant vendu aux soussignés et d'où exclusif de vendre son SIROP

CONCENTRE ET COMPOSÉ DE SASEPAREILLE, ils offrent à présent au public avec les plus amples témoignages de son étonnante efficacité. Il est distingué pour les cures merveilleuses qu'il a opérées dans des cas d'inflammations chroniques des organes digestifs, de Dyspepsie d'Indigestion, de jaunisse, de faiblesse et d'aigneurs de l'estomac, de désordre dans les fonctions de foie, d'Eruptions chroniques de la peau, d'Eréyspèle et de toutes les affections scrofuleuses. On trouvera par l'observation que plusieurs des maladies ci-dessus et surtout cette affreuse et fatale maladie, la Phthisie Pulmonaire ou la Consommation ont généralement pour origine un état scrofuleux du système; or pour guérir ces maladies il faut les attaquer à leur source. On verra aussi que les maladies de foie se rencontrent souvent chez les scrofuleux et qu'on les appelle maladies du foie. Mais il est bien établi qu'avant de pouvoir guérir complètement ces maladies du foie il faut faire disparaître cette diathèse scrofuleuse.

On a reçu des témoignages des médecins les plus distingués du pays qui recommandent cette médecine et l'emploient dans leur pratique; de plus des certificats de personnes qui ont été raménées à la santé par sa vertu curative. Plusieurs certificats accompagnent la médecine dans un pamphlet mais les propriétaires n'ont pas eu le loisir de l'introduire ici mais ils demandent au public de lire l'extrait suivant.

du rapport des juges des préparations chimiques à la cinquième exposition de l'ASSOCIATION CHARITABLE DES ARTISANS DE MASSACHUSETTES, tenue à Boston en septembre 1847:—

Le sirop de Salsepareille, tel que préparé par le Dr. Corbett de la société des quakers, de Canterbury N. H. a été examiné avec soin. Il est appuyé par les noms des médecins les plus distingués du pays, et le comité connaissant sa composition ne peut qu'exprimer sa confiance dans son efficacité. Les ingrédients qui entrent dans sa composition ont un caractère si utile et si rénovateur que le comité croit devoir déclarer que c'est la meilleure préparation de Salsepareille qu'on connaisse jusqu'ici et comme telle lui accorde un diplôme.

JOHN W. WERSTER, M. D. Professeur de chimie au collège d'Haward. MARTIN GAY, M. D. Chimiste Boston. J. V. C. SMITH, M. D.

Et rédacteur du journal de Médecine et de chirurgie de Boston: De E. R. PEASLEE, M. D. professeur d'anatomie et de physiologie, au collège de Dartmouth et professeur d'anatomie et de chirurgie à l'école de médecine de Brunswick, Hanover N. H. 23 décembre 1847.

Je connais le sirop composé et concentré de Salsepareille préparé par le Dr. Corbett de la société des quakers depuis environ quatre ans lorsqu'il fit connaître à la société médicale de New Hampshire la composition précise de ce médicament. On pensa de suite que la formule publiée alors par le Dr. Corbett ne pouvait manquer d'être un remède précieux, dans tous les cas où les effets particuliers de la Salsepareille sont requis. Cette espérance s'est pleinement réalisée. Il possède une efficacité particulière dans certaines maladies de la peau et de l'appareil digestif et dans les affections scrofuleuses en général. Les ingrédients ajoutés à la Salsepareille ont rendu la préparation plus précieuse qu'aucune autre préparation dont je me sois encore servi, augmentent ses effets altératifs, le rendre diurétique et dans la plupart des cas légèrement laxatifs. Je recommande aux médecins comme supérieur à tout sirop de Salsepareille que j'ai encore employé pour les cas qui requièrent l'emploi de ce remède, les médecins seuls étant selon moi capables de discerner les circonstances précises dans lesquelles il doit en être fait usage.

F. R. PEASLEE, M. D. Monsieur Edward Pringle & Cie:— Messieurs:—Avec une bouteille de l'extrait composé et concentré de Salsepareille, j'ai reçu une copie de sa formule pour le préparer.

L'analyse m'a prouvé l'existence des substances actives indiquées et les bons effets de cette préparation. La formule montre l'union de quelques-unes de nos meilleures racines indigènes avec les substances médicinales les plus en réputation et ne sentierment pas de composé métallique. Pour les guérisons dans lesquelles les propriétés de la Salsepareille sont recherchées, cette préparation devrait avoir la préférence en conséquence des soins et de l'attention avec lesquels elle est composée.

Je suis, etc. ANG. R. HAYES, M. D. Chimiste de l'Etat de Massachusetts. Mars 16 1848.

De M. Parker Cleaveland L. L. D. premier professeur de Chimie, de Pharmacie, de Minéralogie, de Géologie et de Physique du collège de Brunswick, Maine. Brunswick, Maine, 8 avril.

Messieurs E. Brinley & Cie. Messieurs:—J'ai examiné votre formule pour la préparation du composé concentré de l'Extrait de Salsepareille. Connaissant les propriétés de ses ingrédients et les heureux effets qu'ils ont produits tels que certifiés par les principaux médecins et chimistes du pays, et que j'ai pu reconnaître

suffisamment moi-même, je suis entièrement convaincu que cette médecine possède une grande efficacité pour la guérison d'un grand nombre de maladies, particulièrement celles pour lesquelles on conseille de l'administrer. Outre la Salsepareille cette préparation renferme des ingrédients précieux.

Je suis, respectueusement etc. P. CLEAVELAND, M. D. Au Dr THOMAS CORBERT.

Cher monsieur:—En réponse à vos questions touchant votre sirop composé de Salsepareille, je vous dirai qu'il y a environ huit bouteilles et j'en ai eu depuis ce temps plus de cent bouteilles, et mes patients s'en sont procurés d'ailleurs de cinquante à cent autres. Je l'emploie dans mon institution orthopédique de préférence à toute autre préparation de Salsepareille. Dans l'Éruption spinule, plusieurs espèces de maladies Eruptives de la peau et de maladies des hanches, dans un état d'ulcération jointe à des dispositions scrofuleuses, c'est un remède des plus précieux. Dans les ulcères mal conditionnés et scrofuleux les effets en sont excessivement heureux la santé s'améliore rapidement et les ulcères sont vite guéris. Elle agit comme tonique, tranquillisant et comme laxatif. Jusque à ce que je trouve un meilleur composé, j'espère être entièrement approvisionné par vous ou vos agents avec respect et estime.

ALANSON ABBE, M. D. Boston, 21 février 1848. A vendre en toute qualité par E. BRINLEY & Cie. Boston, Mass.

Ainsi par leur agent, JOSEPH BOWLES, Salle médicale marché de la Haute-ville. Québec, 15 novembre 1848.

EXTRAIT COMPOSÉ DE SASEPAREILLE. DU DOCTEUR TOWNSEND.

Cet extrait est mis en bouteilles d'une pinte — il est à six fois meilleur marché, plus agréable et garanti supérieur à tout autre vendu jusqu'à présent. Il guérit les maladies sans faire vomir, sans purger, affaiblit ni dérange le patient et il est particulièrement favorable comme

MÉDECINE DE L'AUTOMNE ET DE L'HIVER. La grande beauté et la supériorité de cette Salsepareille sur tous les autres remèdes est que tout en extrayant la maladie il donne de la vigueur au corps.

SOIN DE LA CONSUMPTION. DONNER DES FORCES ET PURGER. LA CONSUMPTION PEUT SE GUÉRIR. La Bronchite, Consommation, la maladie du Foie, le Rhume, la Toux, les Catarrhes, l'Asthme, le Crachement de Sang, le mal de Poitrine, le Sang qui se porte à la tête, les Sueurs Froides, une Expectoration difficile ou trop abondante, les douleurs de Côté, etc., ont été guéries et peuvent se guérir.

Il n'y a jamais en un remède qui réussisse aussi bien dans les cas désespérés de consommation que celui-ci; il nettoie et consolide le système et parait guérir les ulcères sur les pommons et les patients retrouvent graduellement leur force et leur santé.

SINGULIER CAS DE CONSUMPTION. Il se passe rarement un jour sans qu'on apprenne qu'un grand nombre de consommateurs ont été guéris par l'usage de la Salsepareille du Dr. Townsend. Nous avons reçu dernièrement de qui suit: Docteur Townsend—Cher monsieur: J'ai été affligé pendant les deux dernières années d'une débilité générale et d'une consommation nerveuse au dernier degré et j'en espérais pas regagner mes forces et ma santé. Après avoir été soigné régulièrement par les nombres les plus distingués du bureau de santé de New-York et ailleurs, et avoir dépensé presque toutes mes épargnes à chercher la guérison, et ayant entendu parler dans quelques journaux de votre Salsepareille, je résolus d'en faire l'essai. Après en avoir employé six bouteilles je trouvais qu'il m'avait considérablement soulagé et j'allai vous voir à votre bureau; d'après votre conseil je continuai et vous en remercie sincèrement. Je continuai à prendre la Salsepareille et depuis quatre mois j'ai pu vaquer à mes affaires, et j'espère par la bénédiction de Dieu et l'usage de votre Salsepareille continuer en bonne santé. Ce remède a dépassé les espérances de tous ceux qui connaissent ma maladie.

CHARLES QUIMBY. Signé et assermenté devant moi à Orange le 2 août 1847. CYRUS BALDWIN. Juge de paix.

CRACHEMENT DE SANG. Liez ce qui suit et dites que la Consommation est incurable si vous le pouvez:— New-York, 23 avril 1847.

Dr Townsend.—Je crois vraiment que votre Salsepareille m'a sauvé la vie, par l'intercession de la providence. J'avais en depuis plusieurs années un rhume très grave qui empirait de plus en plus. A la fin je craignais et je transpirais la nuit, je m'affaiblissais, je maigrissais et je croyais mourir bientôt. Je n'ai employé votre Salsepareille que bien peu de temps et j'ai déjà éprouvé un mieux sensible et surprenant. Je puis maintenant marcher et faire le tour de la ville. Le crachement de sang cessé et la toux n'a quitté. Vous pouvez imaginer combien je vous suis reconnaissant de ces résultats. Votre obéissant serviteur.

WM. RUSSELL, 65 rue Catherine.

EXTINCTION DE VOIX. Le certificat ci-joint raconte l'histoire simple mais vraie de grande souffrance et de leur soulagement. Il y a des milliers de cas semblables dans cette ville et à Brooklyn et cependant des milliers de parents laissent leurs enfants périr, de peur de se laisser tenter ou pour épargner quelques centimes.

Brooklyn, 13 septembre 1847. Dr. Townsend.—J'ai le plaisir de dire que pour l'avantage de ceux que cela peut concerner que ma fille âgée de deux ans et demie était affligée de la fièvre et de la perte de la voix. Notre médecine ordinaire la considérait comme incurable; mais heureusement qu'un ami me recommanda d'essayer votre Salsepareille, avant d'en avoir pris une bouteille, elle recouvra sa voix, recommanda

à marcher seule au grand étonnement de tous ceux qui la connaissent. Elle est parfaitement rétablie et en meilleure santé que durant les 18 derniers mois.

JOSEPH TAYLOR, 128 rue York Brooklyn.

DEUX ENFANTS GUÉRIS. Nous n'avons pas entendu parler d'une famille qui ait fait usage de la Salsepareille du Dr. Townsend et dont les enfants soient morts, tandis que durant l'été dernier même ceux qui n'étaient pas malade, mouraient. Le certificat suivant fait foi de ses grandes vertus curatives.

Dr. Townsend.—Cher monsieur, deux de mes enfants ont été guéris de la dysenterie et de la maladie de l'été par l'usage de votre Salsepareille. L'un était âgé de 15 mois et l'autre de 3 ans. Ils étaient faibles et les docteurs en désespéraient. Quand le médecin nous apprit que nous allions perdre nos enfants je résolus d'essayer votre Salsepareille si renommée mais à laquelle j'avais peu de confiance vu qu'on m'avait tant de mauvaises drogues; mais nous sommes bien reconnaissants envers ceux qui en ont conseillé. Usage car je suis persuadé que c'est à ce remède que nous devons la vie de nos deux enfants. Pénis ceci pour engager les autres à s'en servir.

JOHN WILSON, Jr. Avenue Myrtle, Brooklyn, 15 sept 1847

ASYLÉ DES ATILNES. James Cummings Ec. Pun des artisans à l'Asile, Blackwells Island, est celui dont il est question la lettre suivante:

RHUMATISME. Voici une guérison entre les quatre mille et au delà que la Salsepareille de Townsend a opérée. Elle guérit les cas de maladies chroniques les plus envahissantes.

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend.—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme; je ne pus ni manger ni dormir ni traîner pendant un temps considérable, j'éprouvais les plus atroces souffrances et mes membres étaient enflés, j'ai employé quatre bouteilles de votre Salsepareille et elles m'ont fait pour plus de mille piastres de bien. Je suis beaucoup mieux. Et même je suis entièrement guéri. Vous pouvez faire usage de la présente dans l'intérêt des affligés.

James Cummings, South Brooklyn, 17 Aout 1847.

LA SASEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage de cruelles souffrances, leur donne un beau teint et leur rend l'esprit gai et dépot. Madame Parker nous a transmis la lettre suivante:—

On ne peut mettre en doute que la Salsepareille du Dr. Townsend soit le meilleur remède pour les maladies des femmes. Des milliers de personnes faibles et débiles ont été ramenées à la santé et guéries de ces maladies auxquelles les dames sont sujettes.

New-York, 23 Septembre 1847. Dr. Townsend.—Cher monsieur: ma femme était malade depuis un an des diverses maladies auxquelles les femmes sont exposées; elle était si faible et si souffrante qu'à la fin elle ne pouvait plus marcher; elle était débile comme un enfant lorsqu'elle commença à faire usage de votre Salsepareille et immédiatement ses forces revinrent ses douleurs s'abandonnèrent et après en avoir pris quelques bouteilles elle guérit complètement. Comme cette guérison est singulière j'ai pensé bien faire en la publiant. Elle a fait usage de beaucoup d'autres remèdes qui ne lui avaient procuré aucun soulagement.

ELIZA ABRAHAM. INCAPABLE DE MARCHER. On ne peut mettre en doute que la Salsepareille du Dr. Townsend soit le meilleur remède pour les maladies des femmes. Des milliers de personnes faibles et débiles ont été ramenées à la santé et guéries de ces maladies auxquelles les dames sont sujettes.

DISPEPSIE. Nul fluide ni remède découvert jusqu'ici ne ressemblent autant aux effets du gastrique et à la saveur pour décomposer les aliments, et reconforter les organes digestifs que cette préparation de Salsepareille. Elle agit positivement dans tous les cas de Dyspepsie même graves ou chroniques.

Département des Banques Albany 10 mai 1845. Dr. Townsend.—Cher monsieur: J'ai été affligé pendant plusieurs années de dyspepsie sous ses formes les plus tristes, accompagnée d'aigneurs d'estomac de la perte de l'appétit, d'abattement et d'une grande aversion contre toutes espèces de nourriture, et pendant des semaines entières je ne pourrais en garder qu'une petite partie dans l'estomac. J'essayai des remèdes ordinaires mais sans effet. On m'engagea à y ajouter deux mois à essayer de votre Extrait de Salsepareille et, je dois le dire, avec peu de confiance; mais après en avoir employé près de deux bouteilles l'appétit me revint et mon abattement cessa. Je recommande vivement l'usage de ce remède à ceux qui sont affligés comme je l'ai été.

W. W. VAV ZANDT. Se vend à Québec chez JOS. BOWLES, Salle médicale, de la Haute-Ville.

La Compagnie de GRAENFENBERG, est maintenant incorporée par la législature de l'Etat de New-York avec un capital de \$ 100,000. Ses directeurs et ses officiers sont des messieurs qui par leur position commerciale, sociale ou professionnelle, peuvent donner de la respectabilité à ses affaires.

On peut avoir la plus entière confiance dans les médecins qui portent les armes de la compagnie; et partout où se rencontre un dépôt ou une branche de Graenfenberg le public peut obtenir les meilleurs remèdes. Dans toutes les localités où il n'y a pas de branches les habitants devraient prendre des mesures immédiates pour qu'il y en soit établi. La compagnie possède dans ses nombreux bureaux, DES MILLIERS DE CERTIFICATS, qu'elle ne saurait publier. Elle en extrait seulement quelques uns qui ont tous été examinés et attestés par le Révérend N. Romg, D. D., T. Hall Ec. (rédacteur du Commercial Advertiser de New-York) et son honneur W. V. Brady, ci-devant Maire de la cité de New-York.

Bureau de la Compagnie de Graenfenberg, Broadway, No 60 New-York, juin 1848. LES MEDICINES DE GRAENFENBERG. Les médecines qui sortent de cette compagnie consistent en une série de remèdes parfaitement adaptés aux maladies pour lesquels ils sont recommandés. A un très grand nombre de ces remèdes les propriétés curatives universelles. Il faut être non seulement soi-même encore impudent pour répandre une pareille doctrine chez un public intelligent. Elle

est contraire aux premiers principes du sens commun. La série des médecines de Graenfenberg commence par les

PILULES VEGETALES DE Graenfenberg.

Les maladies suivantes cedent facilement à ces pilules:— L'As-herne, Les Maladies Biliéuses, Les Clous, Les Insistens—action déficiente, Les maladies de Poitrine, Les Catarrhes, Les Coustipations, La Toux—pendant la grossesse, La Constipation, La Diarrhée, La difficulté de respirer, La Dyspepsie, La Consommation dyspepsique, La Digestion imparfaite, Le Sang porté à la tête, Les maladies d'Oreilles, Les Eréyspèles, L'épilepsie, Les saignements de Nez, La fièvre Gastrite, Les Vers, Les Grippes, Des brètements de cœur, Le mal de tête, Phthisie, Les rétentions d'urine, L'indigestion, L'inflammation des parties vitales, L'inflammation de l'estomac, La jaunisse, Les maladies du Foie, Les suppressions menstruelles, Les maux de nerfs, Les névralgies, La fièvre nerveuse, intermittente ou continue, Les fleurs blanches, La faiblesse, Les rhumatismes, Les diverses maladies de l'estomac.

PRIX-TRENTE SOUS LA BOITE. ABSINTHE DE SANTE DE GRAENFENBERG ENTIEREMENT VEGETALE. Arrangée avec soin et élégance par la compagnie de Graenfenberg et tirée d'une qualité de plantes médicinales, PURIFIANTES, AFOUCISSANTES OU TONIQUES, de racines, d'herbes et d'écorces recueillies dans les forêts et les prairies de l'Amérique.—Prix 1s. 3d. par paquet.

LA PANABEE DES ENFANTS. Cette médecine devrait se trouver chez chaque famille dans tous les pays. Elle guérit convenablement toutes les maladies auxquelles les enfants sont sujets. Pour la dysenterie et toutes les autres affections de l'estomac et des intestins elle est infatigable. Prise en petites doses de temps à autre elle empêche la maladie dans tous les climats. Elle a le besoin qu'elle essaye pour être recommandée par toutes les mères de famille. Dans les Etats du Sud du Mexique, du sud-ouest et des tropiques est vaine et inefficace. Il n'y a pas de doute que le public d'autre remède auquel on puisse se fier pour les maladies des enfants. Elle comble un vœu, et toutes les mères en sentent le besoin. Prix 2s. 6d. avec de longues instructions.

LA MOTION DE GRAENFENBERG POUR LES YEUX. Cette préparation n'a pas son égale pour les maladies d'yeux. Elle est composée sur les principes les plus scientifiques et a opérées cures merveilleuses. C'est un remède positif et prompt pour l'inflammation ordinaire, la faiblesse et l'obscurcissement de la vue les larmes involontaires, les matières étrangères dans les yeux, etc., etc.

Prix 1s. 3d. la bouteille avec d'amples instructions. La Salsepareille de Graenfenberg. Cet extrait de salsepareille possède une incomparablement plus grande efficacité que tout autre salsepareille, soit dans ce pays soit ailleurs. Elle est préparée sur un plan tout nouveau et par un mécanisme compliqué au moyen duquel toutes les propriétés déliées de la salsepareille et d'autres ingrédients sont extraits dans toute leur excellence. La matière inactive et sans vertu qui entrait dans les autres préparations de salsepareille est exclue de celle-ci par les mêmes moyens. Une bouteille de salsepareille de Graenfenberg en vaut dix des autres et est par conséquent dix fois meilleur marché.

PRIX SI LA BOUTEILLE. L'ONGUENT DE LA MONTAGNE VERTE. Parmi les maladies auxquelles ont souvent été atteints les personnes, on peut énumérer les suivantes: Les ENFLURES GLANDULAIRES et du Visage, Les maux de seins des nourrices, La Bronchite, Les Clous et les Dartres, La Teigne et l'impureté une APPLICATION PRECIEUSE POUR LES BRULURES PAR LE FEU OU L'EAU BOULLANTE, LES PLAIES DE VÉSICATOIRES, LES ERÉYSPELES, LES HÉMORROÏDES.

Il guérit promptement toutes les CONTUSIONS, LES COUPURES FRAICHES; les plaies FIGUREUSES ou SCROFULEUSES sont bientôt ramenées à un état satisfaisant et souvent guéries. Prix 1s. 3d. la Boite avec d'amples instructions. Seul Agent pour Québec, JOSEPH BOWLES, Salle Médicale, Québec, 15 novembre 1848.

Conditions. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et le coût de Douze Cahiers et demi par an (contre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre.

Avantageux.—Les MM. du clergé ou autres personnes qui nous procureront à l'avenir quatre souscriptions, payant d'avance le semestre (\$5) ou l'année, recevront le journal gratis pendant une année.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (Graves de port.) à STANISLAS DRAVEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.

PRIX DES ANNONCES. Pour six lignes et au-dessous..... 2s-6d. Chaque insertion subséquente..... 7d. Pour dix lignes et au-dessous..... 3s-6d. Chaque insertion subséquente..... 10d. Pour chaque ligne ensuite..... 4d.

Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Imprimé et Publié par STANISLAS DRAVEAU, Imprimeur-Propriétaire.